



Distribution: générale

Date: 18 octobre 2017

Original: anglais

Point 4 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/4-D

Questions de politique générale

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition

Résumé

À sa première session ordinaire de 2017, en février, le Conseil d'administration a approuvé la politique en matière de nutrition (2017–2021), qui réaffirme la détermination du PAM à lutter contre la malnutrition en vue d'éliminer la faim. Cette politique, qui est centrée sur la promotion d'une alimentation saine répondant aux besoins en nutriments, a pour but de contribuer à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes – y compris le surpoids et l'obésité. Répondre aux besoins nutritionnels dans les situations d'urgence demeure une priorité.

En juin 2017, à sa session annuelle, le Conseil a approuvé le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition (2017–2021). Ce plan décrit la manière dont chaque bureau régional entend appliquer cette politique au moyen d'activités (appelées "modèles" dans le plan) qui répondent aux besoins nutritionnels prioritaires dans sa région; le plan présente également les activités que le Siège entreprendra pour appuyer les bureaux régionaux et diriger l'action nutritionnelle au niveau mondial. Compte tenu des priorités régionales et des plans stratégiques de pays en cours d'élaboration, le plan de mise en œuvre définit quatre priorités: améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë, prévenir le retard de croissance, harmoniser les activités du PAM avec les plans nationaux de nutrition et travailler en partenariat à tous les niveaux, sur le terrain comme à l'échelle mondiale.

Dans le présent document, le Conseil trouvera une estimation du budget nécessaire pour mettre en œuvre la politique en matière de nutrition. Cette estimation n'englobe pas les coûts afférents à la mise en œuvre des programmes nutritionnels sur le terrain, car ces programmes sont exécutés dans le cadre des plans stratégiques de pays et ne relèvent donc pas du plan de mise en œuvre de la politique. Seuls sont considérés les coûts additionnels encourus pour mettre en place la base de données factuelles, les capacités, les modèles opérationnels et l'appui requis pour exécuter les activités découlant de la politique en matière de nutrition (2017–2021). À titre d'exemple, l'estimation prend en compte les connaissances spécialisées et les systèmes requis pour que la nutrition trouve sa place dans tous les programmes, mais elle n'inclut pas les coûts de mise en œuvre des programmes de prévention du retard de croissance en cours d'exécution.

Le travail sur le terrain étant jugé primordial, les coûts sont estimés à partir du niveau régional et comprennent les investissements à prévoir (par ordre décroissant) dans les domaines suivants: personnel, partenariats et renforcement des capacités, élaboration des programmes et analyse. Ces

Coordonnatrices responsables:

Mme L. Landis
Directrice
Division de la nutrition
tél.: 066513-6470

Mme S. Rawson
Consultante en politiques
tél.: 066513-2536

catégories mettent en évidence les ressources nécessaires pour appuyer les modèles de programme que chaque région juge prioritaires au regard des objectifs à atteindre en matière de nutrition. L'estimation tient également compte de la gestion et de l'atténuation des risques afin de garantir la mise à disposition d'un personnel expérimenté et de capacités suffisantes en matière de gestion des connaissances, d'analyse, et de suivi/évaluation, pour optimiser les programmes et atténuer les risques qui en découlent.

Au total, le coût de mise en œuvre de la politique sur la période 2017-2021 est estimé à environ 92 millions de dollars É.-U., dont 76 pour cent pour les activités requises aux niveaux régional et national, et 24 pour cent pour le Siège – élaboration et diffusion de directives, soutien technique, renforcement des outils d'analyse de la nutrition, amélioration de l'appui à la nutrition dans les situations d'urgence et atténuation des risques au niveau central. Par rapport à la politique précédente, cette répartition des dépenses témoigne de la plus grande importance désormais accordée à l'action sur le terrain.

Les 22 millions de dollars destinés au Siège sont répartis entre cinq priorités thématiques: intégration de la dimension nutritionnelle dans tous les programmes du PAM, programmes spécifiquement axés sur la nutrition, nutrition dans les situations d'urgence, gestion des connaissances et analyses visant à combler les déficits en nutriments. S'agissant des coûts relatifs au Siège, il est supposé que les activités liées à l'élaboration et à la diffusion de directives seront particulièrement importantes pendant les premières années de la politique, tandis que l'appui apporté dans les situations d'urgence devrait diminuer au fil du temps à mesure que la nutrition sera intégrée dans l'approche adoptée par le PAM pour faire face aux crises. Les activités relatives à l'analyse, aux partenariats, à l'apprentissage et aux apports techniques devraient rester constantes pendant toute la période considérée.

La mobilisation de ressources pour financer la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition fait partie des priorités du PAM, mais cette question n'est pas traitée dans le présent document. Le financement sera un processus continu qui dépendra étroitement des efforts de sensibilisation entrepris dans le cadre des plans stratégiques de pays et reposera sur les stratégies de mobilisation des ressources définies au niveau national, régional et mondial. Diverses sources de fonds seront sollicitées afin d'obtenir un portefeuille de financements diversifié et stable.

Projet de décision*

Le Conseil d'administration prend note du document intitulé "Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition" (WFP/EB.2/2017/4-D).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

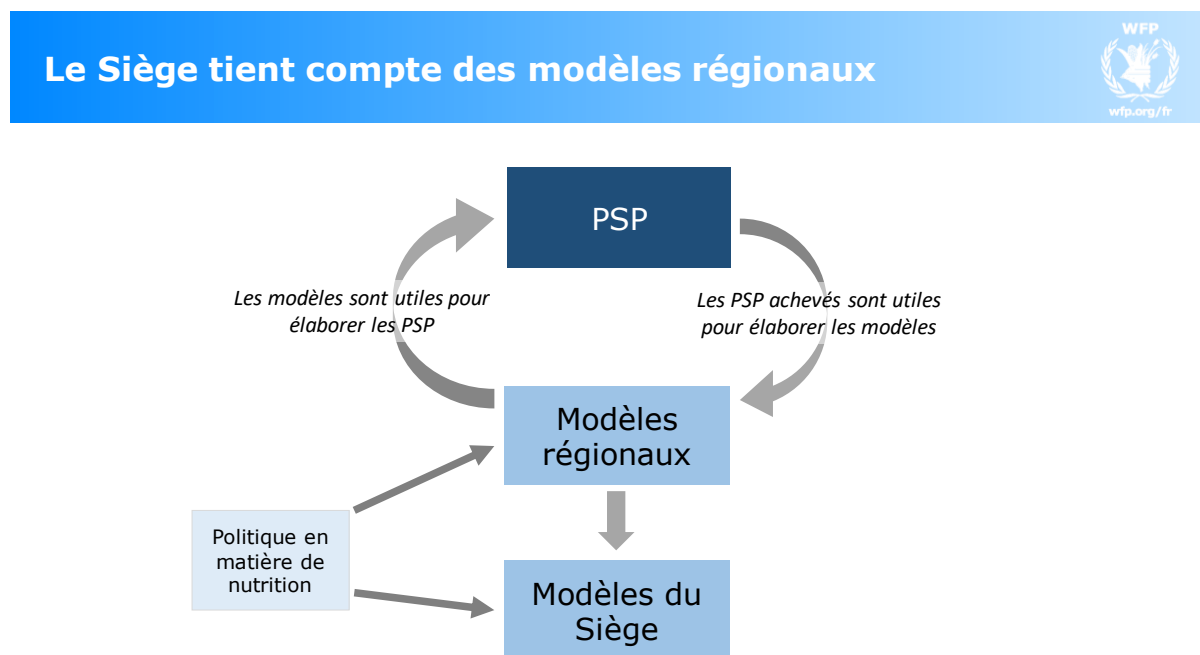
1. À sa première session ordinaire de 2017, en février, le Conseil d'administration a approuvé la politique en matière de nutrition (2017–2021)¹, qui réaffirme la détermination du PAM à lutter contre la malnutrition en vue d'éliminer la faim. Cette nouvelle politique vise à garantir une alimentation saine et suffisante et a pour but de contribuer à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes – y compris le surpoids et l'obésité. Comme dans la précédente politique en matière de nutrition adoptée en 2012², répondre aux besoins nutritionnels dans les situations d'urgence demeure une priorité.
2. En juin 2017, à sa session annuelle, le Conseil a approuvé un plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition (2017–2021)³, qui décrit les priorités et activités (appelées "modèles" dans le plan) arrêtées par chaque bureau régional ainsi que les activités prévues par le Siège pour appuyer les bureaux régionaux et diriger l'action nutritionnelle au niveau mondial. Recueillir des données factuelles et renforcer les capacités du PAM et de ses partenaires sont deux aspects indissociables de la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition.
3. Compte tenu de l'importance de la nouvelle structure de programmation fondée sur les plans stratégiques de pays (PSP), ce plan de mise en œuvre est entièrement structuré autour des PSP. Il s'est inspiré des premiers PSP, par exemple, pour définir les modèles régionaux, et les priorités et modèles d'activités qu'il préconise s'enrichiront au fur et à mesure que d'autres PSP seront élaborés. La politique du PAM en matière de nutrition tient compte de nombreuses activités en cours qui figureront dans les prochains PSP.
4. Sur la base des modèles d'activités proposés, le plan de mise en œuvre définit quatre priorités:
 - i) améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë;
 - ii) prévenir le retard de croissance;
 - iii) harmoniser les activités du PAM avec les plans nationaux de nutrition; et
 - iv) travailler en partenariat à tous les niveaux, sur le terrain comme à l'échelle mondiale.

La lutte contre le retard de croissance et la malnutrition aiguë ayant déjà donné lieu à diverses initiatives au titre de la politique précédente, la politique pour 2017–2021 a pour but d'améliorer et, dans certains cas, d'élargir les programmes nutritionnels en y intégrant de nouveaux éléments, par exemple des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

¹ WFP/EB.1/2017/4-C.

² WFP/EB.1/2012/5-A.

³ WFP/EB.A/2017/5-C.

Figure 1: Liens entre les modèles, les PSP et la politique en matière de nutrition

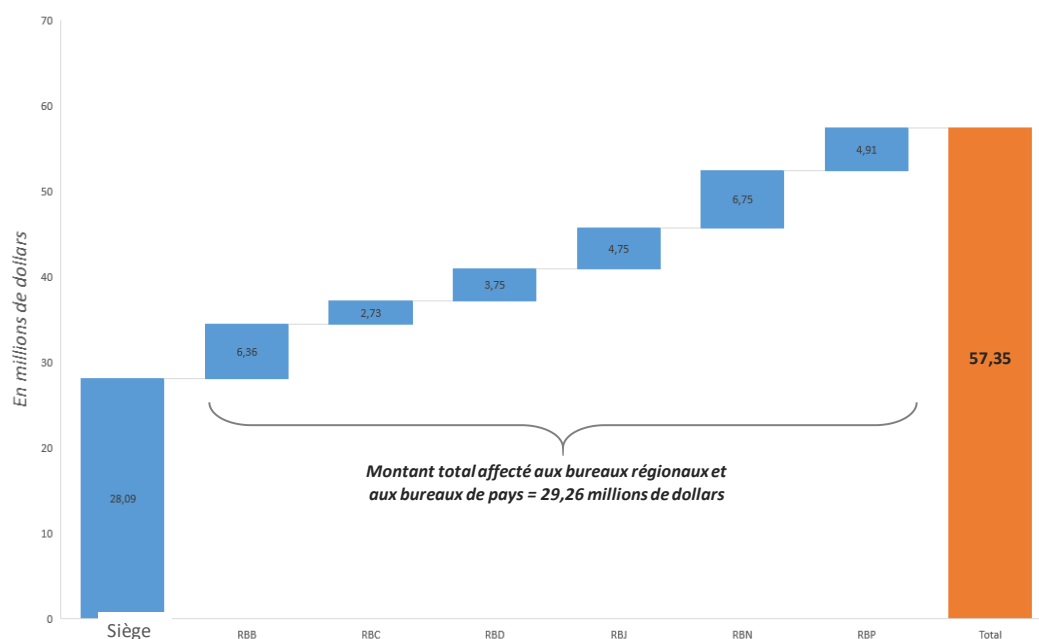
Portée du présent document

5. Le présent document contient une estimation du coût de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition. Plusieurs facteurs ont été pris en considération dans le calcul, notamment les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la politique précédente, les recommandations issues de l'évaluation de cette dernière, ainsi que l'atténuation et la gestion des risques potentiels.
6. Les coûts estimés sont essentiellement ceux des effectifs et des activités de soutien nécessaires pour appliquer les priorités et les modèles de programmes décrits dans le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition. Ils tiennent largement compte des dépenses prévues pour renforcer les capacités du PAM et de ses partenaires en vue d'améliorer les initiatives et les programmes nutritionnels au regard des quatre priorités du plan de mise en œuvre.
7. Le présent document n'aborde pas la question du financement. Les fonds requis pour mettre en œuvre la politique peuvent être mobilisés au niveau national, régional ou mondial auprès de diverses sources. Il a été tenu compte, dans une certaine mesure, du principe de partage des charges, mais on a généralement évité cette approche pour ne pas risquer de sous-estimer les coûts. Au niveau des pays, de nombreux postes seront financés grâce aux fonds mobilisés au titre des PSP.

Mise en œuvre de la précédente politique

8. La précédente politique en matière de nutrition (2012–2017) s'accompagnait elle aussi d'une stratégie visant à développer les capacités de mise en œuvre sur le terrain et mettait l'accent sur les ressources requises pour mettre au point des systèmes d'intervention en matière de nutrition. La nouvelle politique s'inscrit dans le prolongement de ces efforts, notamment en continuant à renforcer l'action nutritionnelle dans les situations d'urgence, tout en tenant compte des évolutions les plus récentes dans le domaine de la nutrition et de leur incidence au sein du PAM. Dans le cadre de la politique précédente, le PAM a mobilisé 57,6 millions de dollars auprès des donateurs pour des activités de renforcement des capacités et de collecte de données factuelles. Ces fonds n'étaient pas destinés à financer la mise en œuvre des programmes nutritionnels relevant des bureaux de pays ou des bureaux régionaux. Comme le montre la figure 2, 49 pour cent des fonds recueillis ont été dépensés au Siège pour les directives et l'appui, et 51 pour cent ont été affectés aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays.

Figure 2: Répartition des fonds mobilisés au titre de la politique en matière de nutrition (2012–2017)



Évaluation de la politique précédente en matière de nutrition

9. La Division de la nutrition a accueilli avec intérêt les recommandations figurant dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition pour la période 2012–2014⁴. Ces recommandations, qui portaient sur les investissements en faveur du suivi et de l'évaluation, l'amélioration de la recherche opérationnelle et de la gestion des connaissances, le développement des capacités, l'établissement de partenariats et la collaboration, ont été prises en compte dans l'élaboration de la politique pour la période 2017–2021 et de son plan de mise en œuvre; elles seront également répercutées dans les prochains PSP.
10. L'évaluation a relevé les difficultés rencontrées pour financer la mise en œuvre de la précédente politique dans toute son ampleur. Afin de remédier à ce manque de ressources, il était recommandé que la Division de la nutrition soit associée à l'examen du cadre de financement du PAM et aux mesures connexes visant à accroître la souplesse des financements, à améliorer le suivi financier et à plaider plus énergiquement pour un financement à plus long terme. La Division de la nutrition donne suite à ces recommandations de plusieurs façons, notamment en demandant au personnel chargé de la nutrition de consacrer davantage de temps aux activités relatives à la feuille de route intégrée du PAM, en anticipant sur le suivi financier et en collaborant plus activement avec les donateurs.

Méthode d'estimation des coûts

11. Le travail sur le terrain étant primordial, on a estimé le coût de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition en se fondant sur les besoins nutritionnels recensés dans l'ensemble des régions. Cette estimation ne correspond pas aux prévisions de dépenses détaillées des bureaux régionaux, mais elle n'en donne pas moins une idée assez réaliste de ce que devrait coûter le plan de mise en œuvre dans son ensemble. Elle ne comprend pas les coûts d'exécution des programmes nutritionnels sur le terrain, car ces programmes sont exécutés dans le cadre des PSP et ne relèvent donc pas du plan de mise en œuvre de la politique. Seuls sont considérés les coûts additionnels encourus pour mettre en place la base de données factuelles, les capacités, les modèles opérationnels et l'appui requis pour exécuter les activités qui découleront de la politique en matière de nutrition (2017–2021). Ces coûts comprennent donc, par exemple, les moyens

⁴ Voir le document WFP/EB.2/2015/6-A.

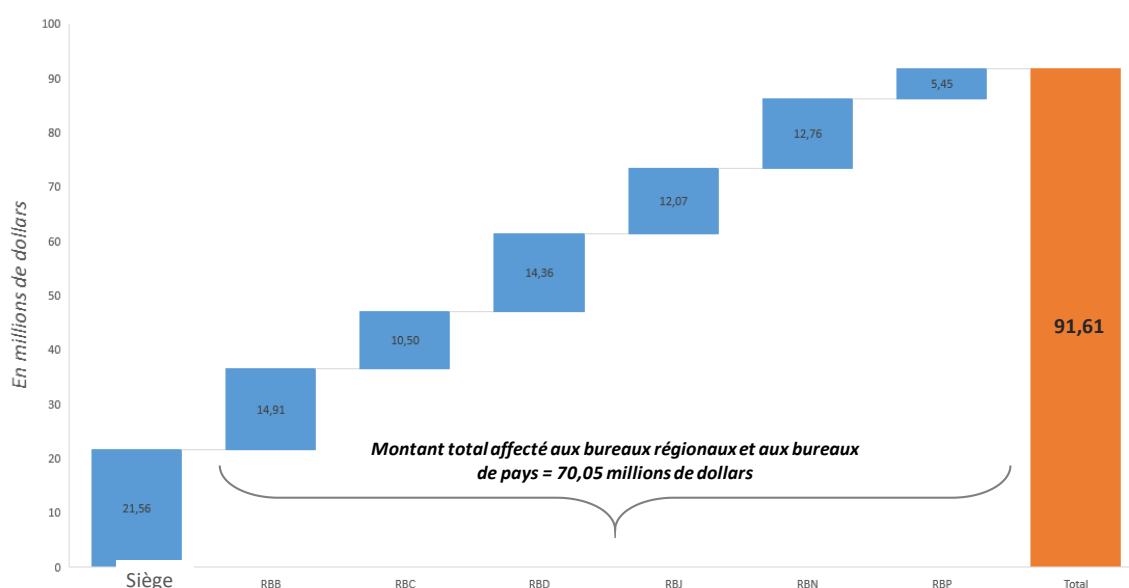
utilisés pour améliorer le suivi d'un programme de traitement de la malnutrition aiguë modérée, grâce à des innovations techniques, mais pas le programme proprement dit.

12. En ce qui concerne les crédits alloués au Siège et aux bureaux régionaux au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), on est parti du principe que les dotations actuelles seraient maintenues et que le personnel chargé de la nutrition dans les bureaux de pays serait financé au titre des coûts d'appui directs. Il n'a pas été tenu compte des coûts afférents au personnel national recruté pour une durée déterminée et déjà en poste sur le terrain. Les dépenses encourues au niveau des pays pour les programmes nutritionnels sont détaillées dans les PSP.
13. Les connaissances spécialisées et les systèmes requis pour que tous les programmes du PAM tiennent compte de la nutrition sont pris en considération dans l'estimation des coûts. Les dépenses relatives aux produits et aux ressources humaines et matérielles supplémentaires ainsi qu'aux autres priorités, telles que l'analyse et la recherche, font actuellement l'objet d'un examen mené par le PAM avec des partenaires comme l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Les coûts encourus pour intégrer la dimension nutritionnelle dans les programmes seront couverts par l'ensemble des bureaux et des unités du PAM et varieront considérablement. La diffusion de messages d'information nutritionnelle dans le cadre des programmes existants, par exemple, ne devrait pas avoir une grande incidence sur les coûts, alors que, si l'on veut associer à des transferts de type monétaire des bons donnant droit à des produits nutritifs frais, l'investissement sera sans doute plus important.

Coût estimatif de la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition

14. La figure 3 montre le coût estimatif de la mise en œuvre de la politique en matière de nutrition (2017–2021), qui devrait être supporté à hauteur de 76 pour cent par les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 7, les fonds requis peuvent être mobilisés auprès de diverses sources.

Figure 3: Coût de mise en œuvre estimatif de la politique en matière de nutrition (2017–2021)



Atténuation des risques

15. Dans un souci de gouvernance efficace et de bonne gestion, la Division de la nutrition donne la priorité à la gestion et à l'atténuation des risques et investit dans les compétences et les capacités nécessaires pour gérer les risques de façon anticipée.

16. À titre d'exemple, entre 2013 et 2017, la valeur et le volume des aliments nutritifs spécialisés distribués aux bénéficiaires ont augmenté de 75 pour cent. Il faut en conséquence investir dans le contrôle et le suivi de ces distributions, afin de s'assurer que les produits procurent les avantages escomptés aux bénéficiaires prévus et que les résultats sont optimisés.
17. Les mesures d'atténuation des risques peuvent consister, entre autres, à numériser les données des bénéficiaires pour améliorer le suivi des distributions, à renforcer les dispositifs de suivi et d'évaluation ou à améliorer la gestion de l'approvisionnement en aliments nutritifs spécialisés. Elles englobent également la recherche opérationnelle, dont le but est d'améliorer la qualité des programmes sur le long terme.
18. En outre, la Division de la nutrition se félicite du passage aux transferts de type monétaire et s'emploie activement à réduire au minimum les risques d'effets directs préjudiciables sur le plan de la nutrition. Les stratégies qu'elle applique à cet effet consistent notamment à: renforcer l'analyse et la recherche opérationnelle afin de comprendre comment utiliser les transferts de type monétaire pour améliorer le régime alimentaire; développer les actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements; enrichir les connaissances et former le personnel pour qu'il tienne compte de la dimension nutritionnelle dans la programmation; et aider les gouvernements à concevoir des filets de sécurité de type monétaire qui prennent en considération les besoins nutritionnels des bénéficiaires.
19. Compte tenu de ces risques, il a été tenu compte des mesures d'atténuation dans l'estimation des coûts, qui reflète donc la nécessité de disposer d'un personnel expérimenté et de capacités renforcées en matière de gestion des connaissances, d'analyse, et de suivi et d'évaluation, en vue d'optimiser les programmes et d'atténuer les risques.

Planification des effectifs du personnel chargé de la nutrition

20. Si le PAM veut réussir à mettre en œuvre sa politique pour la période 2017–2021 en limitant les risques, il devra disposer de personnel supplémentaire et de profils plus diversifiés dans le domaine de la nutrition. Si une crise survient brutalement, par exemple, il aura besoin de nutritionnistes expérimentés spécialisés dans les situations d'urgence, ce qui suppose qu'il ait en réserve ce type de compétences.
21. Le recrutement de nutritionnistes sous contrat à durée déterminée permet au PAM d'investir dans la formation et le perfectionnement professionnel de ces spécialistes en vue de tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience sur le long terme. Le personnel d'intervention immédiate engagé pour une période de courte durée joue un rôle vital dans les situations d'urgence, mais le modèle opérationnel normal repose sur la prévention; il faut donc disposer de nutritionnistes qui possèdent des connaissances et une expérience à la fois dans le domaine de l'action humanitaire et dans celui du développement pour renforcer la contribution du PAM aux effets positifs durables de la nutrition. Comme dans les autres secteurs d'activité du PAM, un plan de relève clair est indispensable pour réduire les coûts liés à un taux de rotation élevé du personnel.
22. En collaboration avec la Division des ressources humaines, la Division de la nutrition est en train de mettre au point un modèle de planification des effectifs chargés de la nutrition, compte tenu des problèmes de ressources. Ce modèle table notamment sur une stratégie consistant à recruter davantage d'administrateurs "débutants" de manière à constituer en interne une réserve de connaissances et de compétences spécialisées, tout en créant des possibilités d'avancement à des rangs plus élevés dans le secteur de la nutrition, afin de conserver ce personnel à long terme.
23. Outre l'exécution directe des programmes, le personnel du PAM devra cultiver les relations au long cours afin de favoriser l'établissement de partenariats efficaces. Les membres du personnel doivent avoir l'expérience et les compétences voulues pour faciliter l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités au sein des administrations publiques, et pour assurer une coordination efficace avec les organismes des Nations Unies et les autres intervenants. Dans certains contextes, le personnel national sera la meilleure option; dans d'autres, il faudra faire appel à des spécialistes recrutés sur le plan international.

24. Compte tenu des difficultés auxquelles se sont heurtées les politiques précédentes du fait du manque de ressources, le présent document propose une estimation des coûts réaliste au vu des besoins. Ainsi qu'il est expliqué aux paragraphes 11 et 12, cette estimation ne tient pas compte du personnel existant ni de la totalité des coûts des programmes, mais elle comprend les ressources nécessaires pour mettre en place la base de données factuelles, les capacités d'analyse, la formation et les partenariats requis pour appliquer la politique en matière de nutrition (2017–2021).
25. Les effectifs dont le recrutement est proposé au tableau 1 doivent être déployés dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Certains recrutements sont déjà programmés depuis un moment; d'autres correspondent aux effectifs supplémentaires nécessaires pour mettre en œuvre la politique. On notera que les effectifs dont le recrutement est proposé au tableau 1 représentent en moyenne moins d'un poste supplémentaire dans chaque pays où le PAM intervient.

	National	International	Total
Bureau régional de Bangkok	12	4	16
Bureau régional du Caire	4	4	8
Bureau régional de Dakar	2	8	10
Bureau régional de Johannesburg	13	4	17
Bureau régional de Nairobi	8	6	14
Bureau régional de Panama	4	0	4
Total	43	26	69

26. Le tableau 2 présente une ventilation par classe du personnel international pris en compte dans l'estimation des coûts. Conformément à la stratégie de recrutement décrite aux paragraphes 20 à 22, la Division de la nutrition propose de recruter principalement des administrateurs des classes P-3 et P-2 afin qu'ils puissent être formés et encadrés de manière à évoluer vers des postes de nutritionniste de rang plus élevé à l'avenir. Quelques postes de classe P-4 sont également proposés lorsqu'une plus grande expérience est exigée d'emblée.

	P-2/administrateur auxiliaire	P-3	P-4	Total
Bureau régional de Bangkok	0	3	1	4
Bureau régional du Caire	0	4	0	4
Bureau régional de Dakar	0	6	2	8
Bureau régional de Johannesburg	2	1	1	4
Bureau régional de Nairobi	0	6	0	6
Bureau régional de Panama	0	0	0	0
Total	2	20	4	26

Estimation des coûts par région

27. Outre les effectifs de nutritionnistes requis pour mettre en application les modèles de programmes régionaux, des activités supplémentaires de soutien sont nécessaires pour atteindre les objectifs de la politique en matière de nutrition.
28. Malgré la diversité des régions, les modèles laissent apparaître certaines tendances (tableau 3). Le retard de croissance est un problème qui se pose partout et exige dans la plupart des régions d'adopter des approches tenant compte de la nutrition, d'enrichir les aliments et de mener des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Les bureaux régionaux situés dans des régions sujettes aux crises, tels que ceux du Caire, de Dakar et de Nairobi, s'attachent principalement à répondre aux besoins nutritionnels des populations dans des situations d'urgence, en s'attaquant notamment au problème de la malnutrition aiguë modérée. Les Bureaux régionaux de Bangkok et de Panama, où le PAM apporte une assistance technique, mettent l'accent sur les partenariats; dans des régions à revenu intermédiaire comme celles couvertes par les Bureaux régionaux de Bangkok et du Caire, et surtout par le Bureau régional de Panama, le PAM met au point des moyens pour relever les nouveaux défis qui commencent à apparaître dans toutes les régions, tels que la faim en milieu urbain et le double fardeau de la malnutrition. Le Bureau régional de Johannesburg place la lutte contre le VIH parmi ses priorités en matière de nutrition.

TABLEAU 3: MODÈLES PAR RÉGION

Bureau régional de Bangkok	Bureau régional du Caire	Bureau régional de Dakar	Bureau régional de Johannesburg	Bureau régional de Nairobi	Bureau régional de Panama
Collecte de données factuelles concernant les politiques et sensibilisation	Intensification des programmes de prévention de la malnutrition aiguë modérée	Amélioration des interventions nutritionnelles du PAM en cas de crise	Appui aux programmes et aux politiques visant à prévenir le retard de croissance	Traitement de la malnutrition aiguë modérée et prévention du retard de croissance parmi les réfugiés	Établissement de partenariats dans le cadre de la coopération Sud-Sud et avec des établissements universitaires et des organismes privés
Collaboration plus étroite avec le mouvement Renforcer la nutrition (SUN)	Intensification des programmes à dimension nutritionnelle	Intensification des activités de renforcement de la résilience en vue de réduire durablement la dénutrition	Amélioration des capacités d'analyse	Partenariats visant à améliorer la nutrition dans les situations d'urgence	Activités de sensibilisation menées avec les gouvernements
Renforcement des ressources humaines	Suivi et évaluation et collecte de données factuelles	Développement des systèmes de protection sociale à dimension nutritionnelle	Lutte contre les carences en micronutriments	Programmation multisectorielle visant à réduire la dénutrition	Renforcement des capacités et assistance technique
Appui au développement des programmes d'enrichissement des aliments	Prise en compte du double fardeau de la malnutrition	Promotion de l'enrichissement des aliments au niveau local	Amélioration du traitement de la malnutrition aiguë modérée, notamment dans les situations d'urgence	Renforcement des capacités des pouvoirs publics	Innovation et production de données factuelles, concernant notamment le double fardeau de la malnutrition et les besoins en milieu urbain
Élaboration d'outils de prévention	Appui au développement des programmes d'enrichissement des aliments	Amélioration de la gestion de l'information et des connaissances en matière de nutrition	Programmes à dimension nutritionnelle à l'intention des personnes vivant avec le VIH et des personnes souffrant de tuberculose		

Coûts relatifs à l'analyse, à la collecte de données factuelles, aux partenariats et au renforcement des capacités

29. Comme en témoignent les modèles, la mise en œuvre de la politique implique une vaste gamme d'activités, parmi lesquelles: la recherche opérationnelle; la constitution de réseaux SUN dans le secteur privé et le renforcement du suivi et de l'évaluation afin de créer une base de données factuelles; le développement des capacités et des partenariats requis; et l'appui aux mesures d'atténuation des risques. Pour les besoins du calcul des coûts, ces activités sont regroupées en trois grandes catégories: analyse; collecte de données factuelles dans le cadre des programmes; partenariats et renforcement des capacités.
30. Ces catégories ne s'excluent pas mutuellement et comprennent diverses activités et compétences: par exemple, l'analyse visant à combler les déficits en nutriments favorise également le renforcement des capacités. Elles sont utilisées dans ce document pour fournir un élément de comparaison constant entre les régions.

Analyse

31. Dans cette catégorie figurent, par exemple, les analyses visant à combler les déficits en nutriments, les études sur le coût de la faim et sur le coût du double fardeau de la malnutrition, ou encore l'amélioration des connaissances spécialisées en suivi et évaluation. L'analyse est indispensable pour concevoir des programmes efficaces, et elle peut aider à combler le manque de données factuelles utiles pour évaluer l'efficacité des interventions par rapport à leur coût, ainsi qu'il est recommandé dans l'évaluation de la politique précédente.

Collecte de données factuelles dans le cadre des programmes

32. La collecte de données factuelles dans le cadre des programmes peut consister, par exemple, à démontrer le lien entre la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë modérée, à trouver des stratégies efficaces et peu coûteuses pour améliorer l'enrichissement du riz et à faire des recherches sur l'impact des programmes à dimension nutritionnelle. Il est nécessaire de recueillir de nouvelles données sur ce qui fonctionne bien dans ces domaines afin que le PAM puisse choisir les bons outils et les bonnes méthodes pour lutter contre toutes les formes de malnutrition.

Partenariats et renforcement des capacités

33. En matière de partenariats et de renforcement des capacités, les activités envisagées sont notamment les suivantes: coordination du mouvement SUN, ateliers de coopération Sud-Sud, formation au niveau régional sur les programmes à dimension nutritionnelle à l'intention du personnel non spécialisé dans la nutrition et appui technique aux politiques nationales. Les partenariats et le renforcement des capacités nationales sont des éléments fondamentaux de l'approche adoptée par le PAM pour lutter contre la malnutrition: les coûts envisagés tiennent compte de la nécessité d'investir dans ces domaines, en particulier par le biais du Réseau des Nations Unies pour le mouvement SUN et du Réseau SUN du secteur privé. La formation et le renforcement des capacités sont indispensables pour intégrer les connaissances en matière de nutrition. À cet égard, la formation du personnel non spécialisé dans la nutrition est une solution avantageuse qui évitera aux nutritionnistes de travailler de manière cloisonnée.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Bureau régional de Bangkok	1,43	3,54	3,54	3,54	2,85	14,91
Bureau régional du Caire	0,64	2,46	2,46	2,46	2,46	10,50
Bureau régional de Dakar	0,00	3,85	3,85	3,50	3,16	14,36
Bureau régional de Johannesburg	1,77	3,66	2,02	2,80	1,82	12,07
Bureau régional de Nairobi	0,90	2,69	3,42	2,99	2,76	12,76
Bureau régional de Panama	0,56	1,59	1,55	0,93	0,82	5,45
Total	5,31	17,80	16,85	16,23	13,88	70,05

	Analyse	Données factuelles	Partenariats et capacités	Dotations en personnel	Total
Bureau régional de Bangkok	2,78	0,33	2,50	9,30	14,91
Bureau régional du Caire	1,19	0,88	2,66	5,77	10,50
Bureau régional de Dakar	2,07	2,45	2,80	7,04	14,36
Bureau régional de Johannesburg	1,99	2,03	2,23	5,81	12,07
Bureau régional de Nairobi	0,85	2,15	1,76	8,00	12,76
Bureau régional de Panama	0,20	2,86	1,60	0,79	5,45
Total	9,08	10,70	13,54	36,73	70,05

Le rôle du Siège

34. Ainsi qu'il ressort des tableaux 4 et 5, des investissements importants sont proposés en faveur des bureaux régionaux et des bureaux de pays afin de renforcer au maximum les effets positifs des programmes et des partenariats. Le soutien du Siège est néanmoins essentiel pour faire un usage optimal des ressources, veiller à ce que les meilleures pratiques soient adoptées et atténuer les risques au niveau central. Le tableau 6 présente les principaux éléments de l'appui apporté par le Siège aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays.

Activités menées au Siège	Effets dans les pays
Élaborer et diffuser des normes et des directives	Le personnel du bureau de pays est doté des connaissances, des compétences et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des programmes nutritionnels pertinents et efficaces
Acquérir de l'expérience, diffuser les enseignements tirés de la pratique et apporter une assistance technique	
Aider les pays à améliorer leurs capacités d'analyse et de suivi et d'évaluation en matière de nutrition	
Renforcer le soutien aux activités de nutrition dans les situations d'urgence	Une capacité d'intervention immédiate est disponible; un soutien est apporté pour l'établissement de partenariats et de protocoles opérationnels
Promouvoir des partenariats renforcés à tous les niveaux	Les régions et les pays peuvent s'appuyer sur des protocoles et des directives et bénéficient d'une aide pour mettre en place des modèles de partenariat

35. Le tableau 7 présente les coûts supportés par le Siège ventilés par domaine thématique. Ces coûts ne tiennent pas compte du financement actuel au titre du budget administratif et d'appui aux programmes, qui devrait être maintenu. Les chiffres indiqués sont fondés sur des prévisions: bien que la Division de la nutrition ait créé plusieurs postes de soutien technique au cours des deux dernières années, aucune autre augmentation importante de ses effectifs n'est attendue. Les éléments de coût englobent les équipes du Siège concernées par les approches à dimension nutritionnelle adoptées pour tous les programmes du PAM, ainsi que dans les programmes spécifiquement axés sur la nutrition, la nutrition dans les situations d'urgence, la gestion des connaissances et l'analyse visant à combler les déficits en nutriments.
36. L'élaboration de directives et leur diffusion devraient surtout mobiliser les efforts pendant les premières années de la période couverte par la politique, lorsque de nouvelles instructions seront rédigées pour les principales activités. L'appui apporté dans les situations d'urgence devrait diminuer au fil du temps à mesure que la nutrition sera intégrée dans l'approche adoptée par le PAM pour faire face aux crises. Les activités relatives à l'analyse, aux partenariats et à l'assimilation des enseignements tirés ainsi qu'à l'assistance technique devraient rester constantes pendant toute la période considérée.

	2017 (6 mois)	2018	2019	2020	2021	Total
Appui de base	0,25	0,51	0,50	0,48	0,46	2,19
Élaboration et diffusion de directives	0,39	0,79	0,61	0,53	0,35	2,68
Partenariats	0,37	0,74	0,72	0,69	0,66	3,19
Analyse	0,58	1,16	1,13	1,08	1,03	4,98
Compilation des enseignements tirés, recherche opérationnelle et apports techniques	0,69	1,39	1,36	1,30	1,24	5,98
Amélioration de l'appui apporté dans les situations d'urgence	0,35	0,69	0,68	0,45	0,37	2,55
Total pour 4 ans et demi	2,64	5,27	5,00	4,53	4,12	21,56

Conclusion

37. L'adoption de la politique en matière de nutrition (2017–2021) offre la possibilité au PAM d'aider les gouvernements à remplir leurs engagements au titre de la cible 2 de l'objectif de développement durable 2, améliorant ainsi la vie de millions de personnes. Il est estimé dans le présent document que les ressources requises s'élèveront à 92 millions de dollars, soit environ 20 millions de dollars par an. Les investissements proposés auront des effets bénéfiques à long terme dans la mesure où ils permettront au PAM de renforcer ses capacités, d'appuyer les partenariats et d'optimiser ses programmes dans toutes les régions.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

PSP	plan stratégique de pays
RBB	Bureau régional de Bangkok
RBC	Bureau régional du Caire
RBD	Bureau régional de Dakar
RBJ	Bureau régional de Johannesburg
RBN	Bureau régional de Nairobi
RBP	Bureau régional de Panama
SUN	Renforcer la nutrition